



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

ICC 94-4

7 septembre 2005
Original : anglais

F

Projets/Fonds commun

Conseil international du Café
Quatre-vingt-quatorzième session
27 – 29 septembre 2005
Salvador (Brésil)

**Amélioration de la production
du café en Afrique par la lutte
contre la dégénérescence du
système vasculaire du café (trachéomycose)**

Rapport de situation – Juin 2005

Contexte

Le présent document contient des extraits du rapport de situation sur le projet intitulé “Amélioration de la production du café en Afrique par la lutte contre la dégénérescence du système vasculaire du café (trachéomycose)” pour la période janvier-juin 2005. Le rapport complet est disponible sur demande.

Mesure à prendre

Le Conseil est invité à prendre note du présent rapport.

FCPB Ref : CFC/ICO/13
CABI Ref : P2977
Rapport de situation – Janvier-juin 2005
Juillet 2005

Amélioration de la production du café en Afrique par la lutte contre la dégénérescence du système vasculaire du café (trachéomycose)

Rapport de situation (janvier–juin 2005)

Établi par :

Mme Sarah Simons (CABI-ARC)
M. Morris Akiri (CABI-ARC)
M. Noah Phiri (CABI-ARC)
M. Martin Kimani (CABI-ARC)
M. Mike Rutherford (CABI-UKC)
M. Tony Saiba Nzanzu (ONC, République démocratique du Congo)
M. Girma Adugna (EARO, Éthiopie)
M. Muhinda Mugunga (ISAR, Rwanda)
M. Deusdedit Kilambo (TACRI, Tanzanie)
Mme Georgina Hakiza (CORI, Ouganda)

Soumis par :

CAB International – *Africa Regional Centre* (CABI-ARC),
P.O. Box 633-00621,
Nairobi,
Kenya.

RAPPORT DE SITUATION

I. Résumé du projet

Titre : Amélioration de la production du café en Afrique par la lutte contre la dégénérescence du système vasculaire du café (trachéomycose)

Référence : CFC/ICO/13

Agence d'exécution du projet : CAB International – *Africa Regional Centre*.

Pays participants : Cameroun (IRAD), Côte d'Ivoire (CNRA), Éthiopie (EARO), Ouganda (CORI), République démocratique du Congo (ONC) Rwanda (ISAR) et Tanzanie (TACRI).

Date de début du projet : 1 octobre 2000

Date d'achèvement : 31 décembre 2006
(y compris une prorogation de 2 ans et 3 mois sans incidence budgétaire)

Financement :

Coût total du projet : 8 951 587 dollars EU

Dont,

Financement par le FCPB 3 516 888 dollars EU

Co-financement 3 212 329 dollars EU

Contributions de contrepartie 1 085 920 dollars EU

Période couverte par le rapport :

De : janvier 2005

À : juin 2005

Périodes couvertes par les rapports précédents :

De :

mai 2001
janvier 2001
janvier 2002
janvier 2002
janvier 2003
janvier 2003
janvier 2004
janvier 2004

À :

septembre 2001
décembre 2001
juin 2002
décembre 2002
juin 2003
décembre 2003
juin 2004
décembre 2004

III. État d'avancement du projet

Activités prévues	Objectifs fixés	État d'avancement	Remarques
Élément 1 : mise en œuvre d'un programme régional pour mettre au point des pratiques de gestion améliorées			
Activité 1.1			
Mettre sur pied un cadre coordonné d'activités destinées à faciliter le programme. Projets 1 et 4.	Mise en œuvre des activités relevant du projet conformément aux plans annuels de travail.	Coordination du projet (aux niveaux financier, scientifique et au niveau de la communication, etc.) en bonne voie.	Objectifs conformes au calendrier
Activité 1.2			
Recueillir des renseignements sur les paramètres écologiques, physiques et agronomiques qui influent sur la gravité de la maladie et son importance (enquêtes biologiques). Projets 1 et 4.	Enquêtes biologiques sur la trachéomycose terminées dans tous les pays à la fin décembre 2004. Maintien du système de surveillance au Rwanda. Enquête biologique de suivi au Rwanda.	Enquêtes biologiques terminées et rapports techniques finaux diffusés. Surveillance en cours et enquête de suivi terminée au Rwanda.	Objectifs pleinement atteints sauf en Côte d'Ivoire où la soumission du rapport final est retardée en raison de l'instabilité politique.
Activité 1.3			
Identifier les contraintes socio-économiques et techniques qui entravent l'amélioration de la gestion et de la commercialisation du café (enquêtes socio-économiques). Projets 1 et 4.	A la fin décembre 2004, les enquêtes socio-économiques ayant trait à la trachéomycose étaient terminées dans tous les pays où la maladie a été observée.	Enquêtes socio-économiques terminées et rapports techniques finaux diffusés.	Objectifs pleinement atteints.
Activité 2.1			
Comprendre l'épidémiologie de la maladie de façon à mettre au point des mesures d'intervention appropriées pour réduire l'impact de la maladie. Projets 3 et 4.	Recueillir des isolats et déterminer la variabilité de la trachéomycose. Déterminer l'étendue de la propagation de la trachéomycose en Ouganda. Étudier la pathogénicité des isolats de la trachéomycose. Former du personnel éthiopien.	Projet 3 terminé et rapport technique final diffusé. Activités financées par le FCPB en RDC et Tanzanie en cours.	Objectifs du projet 3 pleinement atteints. Les activités en cours financées par le FCPB respectent le calendrier.
Activité 3.1			
Comprendre l'interaction entre les variations du pathogène et la résistance à la maladie pour identifier et sélectionner une résistance durable. Projets 2 et 4.	Recueillir, conserver et déterminer la variabilité des isolats de la trachéomycose. Décrire le cycle de vie de la trachéomycose. Tenir à jour une base de données sur les isolats de la trachéomycose. Procéder à des inoculations sur le terrain afin de valider la méthode. Décrire la distribution spatio-temporelle de la trachéomycose. Former des scientifiques du programme national.	Activités en cours sur le terrain en Ouganda et au CIRAD, aux universités de Kinshasa (RDC) et de Louvain (Belgique) et à CABI-UK. Activités financées par le FCPB en cours en Tanzanie.	Les objectifs révisés respectent le calendrier à l'issue d'une prorogation de 15 mois du projet 2, sans incidence budgétaire. Essais sur le terrain financés par le FCPB en cours en Tanzanie.
Activité 4.1			
Démontrer l'utilisation de photos aériennes pour décrire la répartition de la trachéomycose en Ouganda. Projet 5.	Définir les zones nécessitant des enquêtes. Mettre au point un protocole de relevé aérien. Prendre des photos aériennes. Recueillir des données de terrain sur la trachéomycose.	Projet 5 terminé et rapport technique final diffusé.	Objectif pleinement atteint.
Activité 5.1			
Élaborer et évaluer des modes de gestion plus efficaces fondés sur les renseignements biologiques et socio-économiques obtenus. Projet 4.	Évaluer diverses stratégies de lutte contre la trachéomycose en Éthiopie, Ouganda, RDC et Tanzanie.	Activités en cours et dans les délais prévus.	Essais en station dans 4 pays. Suivi périodique par des vulgarisateurs et des scientifiques.

Activité 6.1			
Adapter les mesures aux conditions locales en faisant participer les exploitants aux essais en exploitations. Projet 4.	Au moyen des données obtenues par les essais en station, évaluer les stratégies potentielles de lutte contre la maladie grâce à des essais en exploitations en collaboration avec les caféiculteurs en Éthiopie, Ouganda, RDC et Tanzanie.	Activité en cours et dans les délais prévus.	Essais en exploitations en collaboration avec les caféiculteurs en cours dans 4 pays. Suivi périodique par des exploitants sous la supervision de vulgarisateurs/scientifiques.
Élément 2 : Mettre au point un programme compatible de vulgarisation, de diffusion de l'information et de formation pour les petits producteurs de café et les scientifiques (projet 4 uniquement)			
Activité 1.1			
Donner au personnel de vulgarisation une plus grande connaissance de la maladie et des méthodes de lutte contre celle-ci au moyen d'une formation appropriée. Projet 4.	Le personnel de vulgarisation reçoit une formation sur les aspects de la trachéomycose et sur les façons de transmettre l'information aux exploitants.	Activité en cours et dans les délais.	Formation en cours en Éthiopie, Ouganda, RDC, Rwanda et Tanzanie.
Activité 1.2			
Informier directement les exploitants et leur dispenser une plus grande connaissance de la maladie et des méthodes de lutte contre celle-ci au moyen de l'information, de la formation et d'approches participatives. Projet 4.	Les exploitants reçoivent une formation sur les aspects de la trachéomycose et sur les façons de transmettre l'information aux autres exploitants.	Activité en cours et dans les délais.	Formation en cours en Éthiopie, Ouganda, RDC, Rwanda et Tanzanie.
Activité 1.3			
Faciliter le transfert vers les petits exploitants de techniques nouvelles de lutte contre la maladie. Projet 4.	Analyse des orientations et recommandations. Atelier régional d'examen des résultats de l'Élément 1. Atelier de vulgarisation et Conférence de l'EAFCA.	Activité en cours.	Une plus grande importance doit être accordée à l'analyse des orientations pendant la prochaine période.
Activité 1.4			
Réduire au minimum l'impact de la maladie sur la productivité par la diffusion d'information sur les nouvelles méthodes. Projet 4.	Mieux sensibiliser les exploitants au moyen de la publicité (radio, TV etc.) et de la diffusion de matériel (brochures etc.).	Activité en cours.	Une plus grande importance doit être accordée à la publicité de masse (TV et radio).

IV. Évaluation par l'AEP des progrès et des perspectives du projet

IV.1 Évaluation des progrès techniques

Élément I (les cinq projets)

Activité 1.1 – Mettre sur pied un cadre coordonné d'activités destinées à faciliter le programme

En janvier 2005, Mme Sarah Simons, Directrice adjointe de CABI-ARC, a pris les fonctions de Coordinatrice régionale du Programme régional sur la trachéomycose du café (RCWP) pour permettre à son prédécesseur, M. George Oduor, de consacrer plus de temps au lancement d'un nouveau projet financé par le FCPB intitulé "Amélioration de la qualité du café en Afrique orientale et centrale" (CFC/ICO/22). Mme Simons participe activement au RCWP depuis son lancement et une coordination efficace des projets mis en œuvre dans le cadre du RCWP a été assurée dans tous les pays participants au cours de la période considérée. Des communications régulières avec M. Caleb Dengu, Directeur de projet au FCPB et M. Denis Seudieu, Économiste principal à l'OIC ont également été maintenues.

Pendant la période considérée, le personnel du projet de l'AEP a effectué 21 visites dans les pays participants afin de faciliter les activités du projet.

La Coordinatrice régionale a également organisé un atelier de vulgarisation financé par le FCPB à l'intention des représentants de trois projets financés par le FCPB actuellement mis en œuvre en Afrique. Cet atelier a eu lieu le 2 mars 2005 en conjonction avec la deuxième conférence-exposition de l'Association des cafés haut de gamme de l'Afrique orientale (3-5 mars 2005) à Livingstone (Zambie). L'atelier a permis au personnel des programmes nationaux créés dans le cadre des projets sur le café financés par le FCPB d'échanger des idées et des informations avec les autres parties prenantes assistant à la conférence-exposition de l'EAFCA, plus particulièrement les broyeurs de café, les négociants, les spécialistes du marketing, les décideurs, etc. Les participants ont estimé que l'atelier a permis d'améliorer et de renforcer l'impact de la recherche et de la vulgarisation en matière de café en Afrique.

Des vérifications financières de l'AEP et des agences de mise en œuvre (AMO) pour 2002 et 2003 ont été effectuées dans chaque pays participant pendant la période considérée et, à l'exception des rapports sur l'Éthiopie et le Rwanda qui n'ont pas encore été reçus, les rapports ont été transmis au FCPB. La vérification pour 2004 est en cours et devrait être terminée avant septembre 2005.

IV.2 Évaluation de l'utilisation des ressources

Les dépenses globales pour la période considérée ne représentent que 52% du budget. Le faible niveau de ces dépenses s'explique de plusieurs façons. Premièrement, tous les pays participants ont soumis en retard leurs rapports financiers à l'AEP. La conséquence de ces retards est que les chiffres présentés dans les rapports ne reflètent pas nécessairement les dépenses effectives de la période considérée et que les rapports financiers ne peuvent pas être vérifiés scrupuleusement par l'AEP avant la soumission du rapport de situation. Deuxièmement, bien que le rythme des activités et des dépenses du projet se soit accéléré dans tous les pays, il reste beaucoup à faire, particulièrement au Rwanda et en Ouganda, pendant la prochaine période.

Pour le détail des dépenses par catégorie, se reporter à l'Annexe 1 ci-après.

IV.3 Évaluation de la coordination et de la gestion du projet

Dans l'ensemble, la coordination et la gestion du projet se sont améliorées pendant la période considérée en raison des fréquentes visites que le personnel de l'AEP a effectué dans chacune des agences de mise en œuvre et, chaque fois que cela était possible, de la présence aux réunions avec les agences de mise en œuvre, du coordinateur de projet national et du comptable/administrateur de projet. Des réunions conjointes avec le coordinateur, des scientifiques et des administrateurs ont permis d'améliorer la connaissance et la compréhension des objectifs du projet au sein de chaque agence de mise en œuvre. La présentation des demandes de fonds par les agences de mise en œuvre s'est également améliorée, ce qui a permis d'accélérer les versements ; toutefois, il reste encore à faire pour améliorer la situation, particulièrement au Rwanda et en Ouganda.

À l'issue de plusieurs réunions entre le personnel de l'AEP – le Coordinateur régional du projet et l'Administrateur régional du projet, l'agence de mise en œuvre du projet (RDC) – le Directeur de l'ONC, M. Moyengo Makoko et le coordinateur national du projet, M. Tony Saiba Nzanu, et le Ministre de l'Agriculture de la RDC, S.E. M. Paul Musafiri Nalwango, l'AEP est maintenant confiante que les fonds du projet qui avaient été volés en 2004 seront récupérés auprès de la banque à la suite de l'intervention personnelle du gouverneur de la Banque centrale de la RDC.

IV.4 Impacts sociaux et écologiques de la mise en œuvre du projet

La mise en œuvre du projet n'a aucun impact social ou écologique négatif.

IV.5 Planification à long terme de la mise en œuvre du projet

Les deux grandes priorités de la prochaine période seront d'intensifier la "sensibilisation" et les activités de formation. La sensibilisation à la trachéomycose au moyen de la production et de la distribution de matériel de vulgarisation, associée à l'emploi de la publicité de masse (radio, TV et quotidiens) sera intensifiée dans chaque pays participant. La formation des vulgarisateurs et des exploitants à la lutte contre la trachéomycose se poursuivra et sera également intensifiée pour assurer que le plus grand nombre possible de vulgarisateurs et d'exploitants sont formés soit directement soit indirectement par le projet.

Une plus grande importance sera également mise sur l'analyse des orientations, en particulier en ce qui concerne la formulation de recommandations sur la trachéomycose à l'intention des décideurs de chacun des pays participants pour garantir l'impact et la durabilité du projet.

Les résultats obtenus lors des essais en exploitations et en stations sur des méthodes de lutte contre la trachéomycose sont suivis par des exploitants et/ou des vulgarisateurs. Les données seront analysées pendant la prochaine période puis examinées lors de la prochaine réunion annuelle de planification et d'examen du RCWP (novembre 2005).

IV.6 Conclusions et recommandations

Pour l'essentiel, les activités du projet sont mises en œuvre conformément au plan de travail et au budget (2005) ; toutefois, la présentation des rapports financiers pourrait encore être améliorée, particulièrement au Rwanda et en Ouganda.

Annexe 1 - Utilisation des ressources - CFC/ICO/13 - Janvier - juin 2005
Rapport de situation

Date de demande/ paiement	Demande CABI ou paiement direct	Pays, fournis. & AEP	Allocation autorisée	Paie ment à AMD, AEP ou fournisseur	Cat. I	Cat. II	Cat. III	Cat. IV	Cat. V	Cat. VI	Cat. VII	Cat. VIII	Cat. IX	Cat. X
					Véhicules & matériel	Gé nie civil	Matériaux & fournitures	Personnel	CT & consultants	Missions de voyages	Vulgarisation & formation	Coûts opérationnels	Suivi	Non alloué
	Total				\$2 510,00	\$0,00	\$14 321,53	\$9 550,00	\$0,00	\$0,00	\$19 475,38	\$0,00	\$0,00	\$0,00
Demandes		AMO - RDC		\$45 856,91	\$0,00	\$0,00	\$11 715,03	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$17 158,22	\$0,00	\$0,00	\$0,00
Demandes		AMO - Ethiopie		\$28 873,25	\$0,00	\$0,00	\$6 480,56	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$2 938,19	\$0,00	\$2 820,91	\$0,00
Demandes		AMO - Tanzanie		\$12 239,66	\$0,00	\$0,00	\$12 882,51	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$15 841,93	\$0,00	\$0,00	\$0,00
Demandes		AMO - Ouganda		\$28 724,44	\$0,00	\$0,00	\$336,16	\$6 600,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$513,61	\$0,00	\$0,00
Demandes		AEP - UKC		\$7 449,77	\$0,00	\$0,00	\$2 214,14	\$23 500,00	\$0,00	\$15 220,09	\$11 705,06	\$0,00	\$1 308,65	\$0,00
Dem. (Janv-juin) ARC		AEP - ARC		\$53 947,94	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$9 403,58	\$0,00	\$20 000,00	\$0,00
Dem. (Janv-juin) ARC		AMO - RDC		\$29 403,58	\$0,00	\$0,00	\$1 160,37	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$7 924,48	\$0,00	\$4 750,00	\$0,00
Dem. (Janv-juin) ARC		AMO - Ethiopie		\$13 834,85	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$4 337,03	\$0,00	\$0,00	\$0,00
Dem. (Janv-juin) ARC		AMO - Rwanda		\$4 337,03	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$6 078,29	\$0,00	\$0,00	\$0,00
Dem. (Janv-juin) ARC		AMO - Tanzanie		\$6 078,29	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$5 394,44	\$0,00	\$24 100,00	\$0,00
Dem. (Janv-juin) ARC		AMO - Ouganda		\$29 494,44	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00
			\$0,00	\$260 240,16	\$2 510,00	\$0,00	\$49 110,30	\$39 650,00	\$0,00	\$15 220,09	\$100 256,60	\$513,61	\$52 979,56	\$0,00